

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 10 juillet 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	17	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2025 le 10 juillet à 18 h 30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni à la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. VAN REMOORTERE Éric, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 4 juillet 2025

Présents : M. VAN REMOORTERE Éric, Président, Mmes : ABRIOUX Sylvette, HERVET Maryse, LAINEZ Sylvie, LEPRAT Monique, LOTH Christelle, SAUGET Nicole, MM : CHABANCE Fabrice, GONNET Arnaud, GONTHIER Gilles, JOLY Sylvain, LAUVERGEAT Patrice, NORMAND Franck, PARAGE Frédéric, QUANTIN Jean-Philippe, RENAUDAT Fabrice

Suppléants : M. JEANNEAU Mathieu (de Mme MALLET Armelle)

Excusés ayant donné procuration : Mme CIRE Maryline à M. LAUVERGEAT Patrice

Excusés : Mme LE GRANDIC Patricia, M. LEGNIER François, Mme MERIOT Nathalie, M. VILLALDEA-AVILA Rafaël ;

Absent(s) : M. AUDEBERT Éric, M. BODIN Olivier, M. BONNET Michel, M. HERAULT Michel, M. MAURICEAU Christophe, M. METIVIER Philippe, M. MNICH Pascal, M. TAILLANDIER Michel

A été nommé(e) secrétaire : M. GONNET Arnaud

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE
D'ISSOUDUN
Le : 11/07/25
Et
Publication ou notification du :
16/07/25



100725_02 : Autorisation donnée au Président pour la signature de la convention avec l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium

Rapporteur : Eric VAN REMOORTERE

Service support : Direction

Présentation :

Dans le cadre de l'amélioration de la valorisation des déchets issus de la collecte sélective, l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium, groupement d'intérêt économique, propose de conclure une convention de partenariat avec les collectivités territoriales, visant à soutenir le recyclage des petits aluminiums et souples issus du tri des déchets ménagers, et notamment les capsules de café en aluminium.

Ce partenariat vient en complément des soutiens financiers accordés par Citeo/Adelphe et permet de valoriser les performances de tri en apportant un soutien financier supplémentaire à hauteur de 300 € par tonne triée et recyclée, sous réserve du respect des engagements contractuels.

Le SICTOM Champagne Berrichonne, compétent en matière de collecte et de tri des déchets ménagers et assimilés, remplit les conditions techniques et contractuelles permettant l'adhésion à ce dispositif.

Il est proposé au comité syndical d'autoriser le Président à signer cette convention de partenariat, dont le projet est présenté en annexe, et de réaliser les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Proposition du bureau : Avis favorable

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) signé entre le SICTOM Champagne Berrichonne et Citeo/Adelphi, qui régit les modalités de collecte et de tri des déchets recyclables ;

Vu le projet de convention de partenariat avec l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium, transmis aux membres du comité syndical ;

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Le comité syndical du SICTOM Champagne Berrichonne décide à l'unanimité :

D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium, telle que jointe à la présente délibération, et à y apporter toute adaptation mineure nécessaire à sa bonne exécution ;

De charger le Président de procéder à l'ensemble des démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette convention et à son exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 11/07/2025

Le Président

Secrétaire de séance,
M. GONNET Arnaud

